



Regard financier sur les petites villes

(2 500 à 25 000 habitants)



Décembre 2019

Sommaire

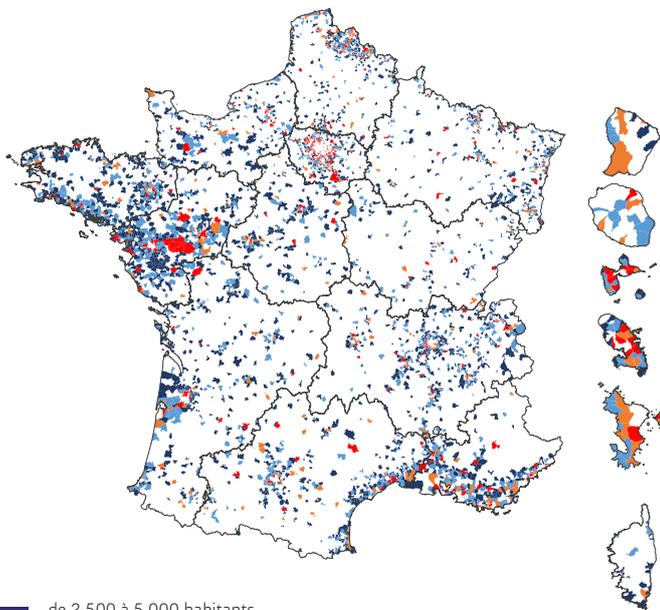
	PAGES
Portrait des petites villes en 2018	3
Les dépenses totales	4
Les dépenses de fonctionnement	5
Les ressources totales	6
Les ressources fiscales	7
La réforme de la taxe d'habitation	8
L'épargne	9
Dépenses d'investissement et financement	10-11-12
L'encours de dette	12
La trésorerie	13
Tableau de synthèse	14
Méthodologie	15

Fruit d'un partenariat entre l'Association des petites villes de France et La Banque Postale, l'édition 2019 de « Regard financier sur les petites villes », publiée trois mois avant le terme du mandat en cours, met en lumière les enjeux financiers propres aux communes dont la population est comprise entre 2 500 et 25 000 habitants.

Au-delà de la vision globale, il en ressort une hétérogénéité de situations qui correspond à la diversité de ces territoires, lesquels regroupent plus d'un Français sur trois, au sein de plus de quatre mille communes. Autant de maires, d'adjoints et de conseillers municipaux aux commandes de l'action publique locale qui doivent composer avec les incertitudes liées à la suppression programmée de la taxe d'habitation (27 % des recettes fiscales des petites villes), et les contraintes financières qui pèsent sur leurs budgets ; ainsi, près d'une commune sur quatre est membre d'un groupement concerné par le dispositif de contractualisation prévu dans la loi de programmation des finances publiques.

Portrait des petites villes en France en 2018

Répartition géographique des petites villes



- de 2 500 à 5 000 habitants
- de 5 000 à 10 000 habitants
- de 10 000 à 15 000 habitants
- de 15 000 à 25 000 habitants

Source : d'après la population Insee du fichier DGF 2018
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

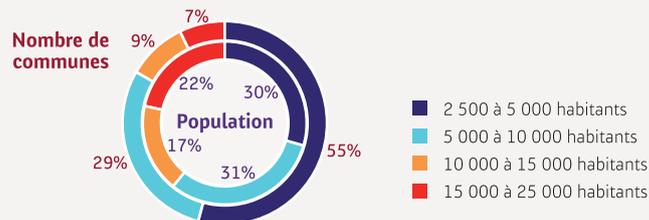
Population et intercommunalité

4 059 communes de 2 500 à 25 000 habitants.

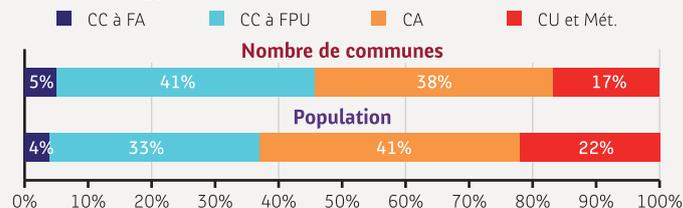
Une population de **26,1 millions** d'habitants*, soit **38 %** de la population nationale.

Leur population, à champ constant, a progressé depuis 2013 de **2,9 %**** mais pour **64 %** d'entre elles cette progression a atteint **6 %** en moyenne, tandis que les autres ont vu leur population diminuer de **3 %** en moyenne.

Répartition des communes et de la population par strate



Répartition des communes et de la population selon l'appartenance intercommunale au 1^{er} janvier 2018



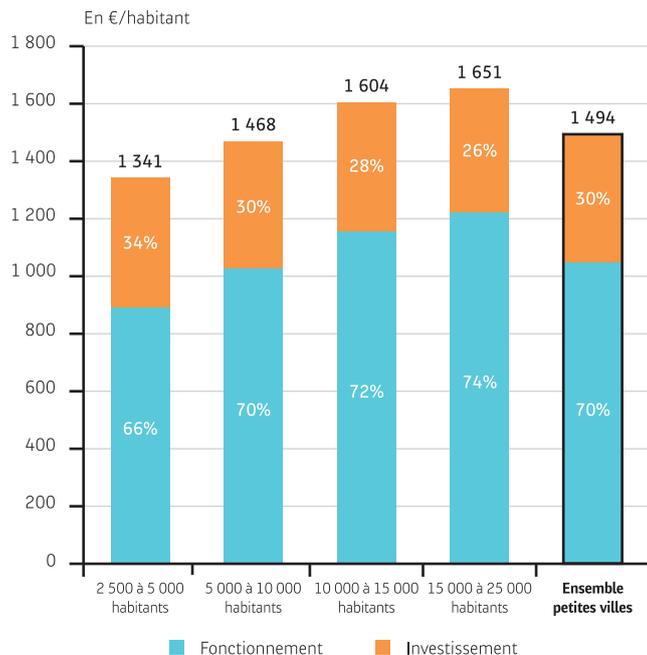
* Population Insee du fichier DGF 2018

** contre + 2,1 % pour les autres villes de France

Les dépenses totales des petites villes en 2018

Dépenses totales

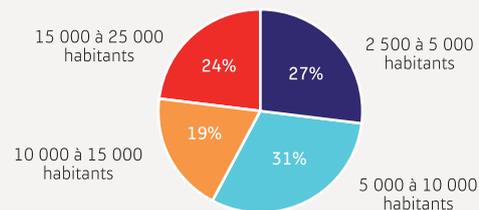
(Budgets principaux et budgets annexes)



Budget total des petites villes (budgets annexes inclus) : **38,9 milliards d'euros**, soit **37 %** du budget total de l'ensemble des communes.

En moyenne, elles dépensent **1 494 euros par habitant**.

Répartition des 38,9 Mds € de dépenses par strate de petites villes

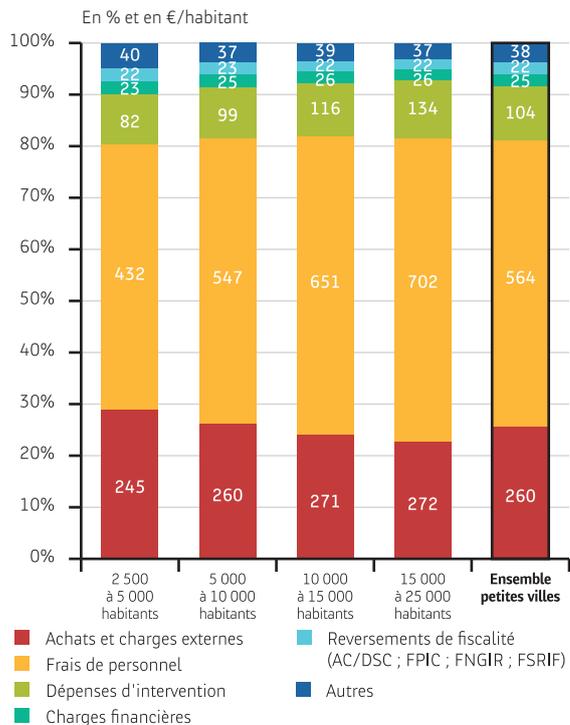


6 894 budgets annexes (BA) en 2018

Communes de :	Nombre moyen de BA		Poids des BA dans le budget total	
	2013	2018	2013	2018
2 500 à 5 000 habitants	1,9	1,6	9%	7%
5 000 à 10 000 habitants	2,2	1,8	7%	5%
10 000 à 15 000 habitants	2,3	1,8	5%	4%
15 000 à 25 000 habitants	2,3	2,0	5%	3%
Ensemble des petites villes	2,0	1,7	7%	5%

Les dépenses de fonctionnement des petites villes en 2018

Ventilation des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement des petites villes en 2018 s'élèvent à **26,4 milliards d'euros** (budget principal). En moyenne, en euros par habitant, elles sont quasiment stables entre 2013 et 2018. Bien que n'entrant pas dans le champ de la contractualisation avec l'État, **955** petites villes (près d'1 sur 4) sont membres d'un groupement qui entre dans ce périmètre.

Évolution des dépenses de fonctionnement des petites villes

Communes de :	Évolution	TCAM*	Évolution
	2013/2018	2013/2018	2017/2018
2 500 à 5 000 habitants	1,4%	0,3%	-0,6%
5 000 à 10 000 habitants	-0,9%	-0,2%	-1,2%
10 000 à 15 000 habitants	0,6%	0,1%	-1,0%
15 000 à 25 000 habitants	-1,2%	-0,3%	-1,0%
Ensemble des petites villes	0,2%	+0,0%	-0,8%

Les évolutions sont calculées à partir des données en €/habitant.

* TCAM : taux de croissance annuel moyen

Flux financiers entre les communes et leurs groupements selon leur appartenance intercommunale

En €/habitant*		CC FA	CC FPU	CA	CU+Mét.	Ensemble petites villes
Mutualisation**	Dépenses	4,7	13,1	11,7	4,3	10,6
	Recettes	20,1	11,4	13,7	19,1	14,2
Cofinancement***	Dépenses	13,1	4,4	7,7	5,5	6,2
	Recettes	19,6	9,9	5,2	5,2	7,0
Attribution de Compensation (AC)	Dépenses	0,1	36,0	35,4	53,0	40,0
	Recettes	5,4	182,1	186,4	262,5	200,5
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	Recettes	299,2	29,1	24,2	38,5	31,7

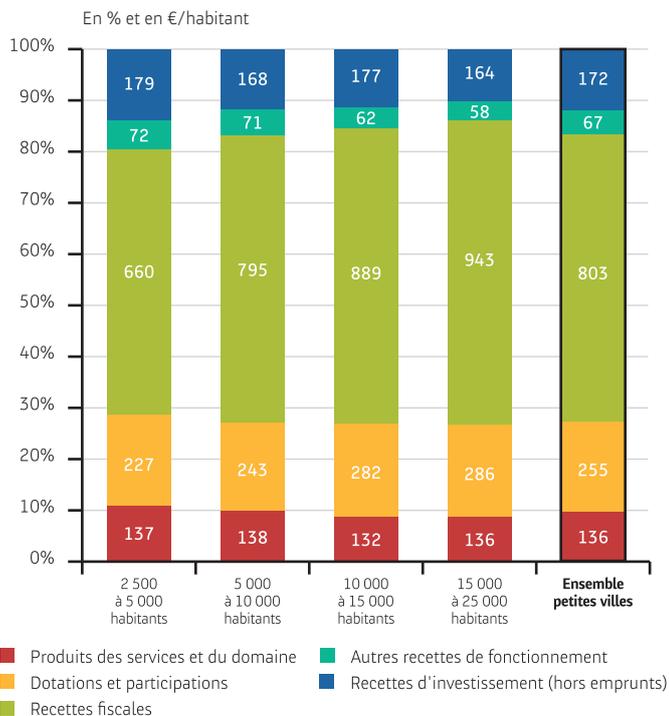
* Population des communes concernées par un flux financier

** Mise à disposition de personnel et remboursements de frais vers ou en provenance du GFP

*** Subventions versées ou reçues des GFP et syndicats

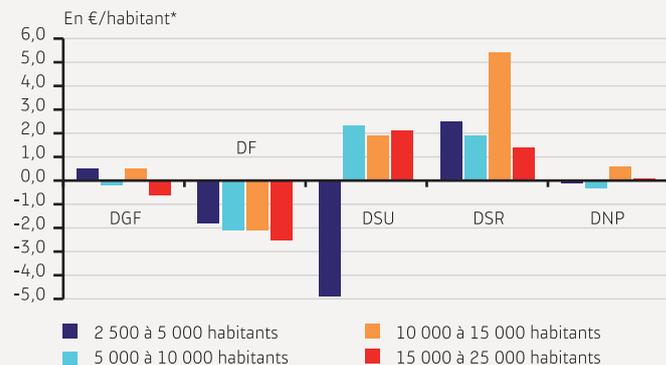
Les ressources totales des petites villes en 2018

Ventilation des recettes hors emprunts (budgets principaux et budgets annexes)



Zoom sur l'évolution des dotations

Évolution moyenne de la DGF des petites villes (entre 2018 et 2019)



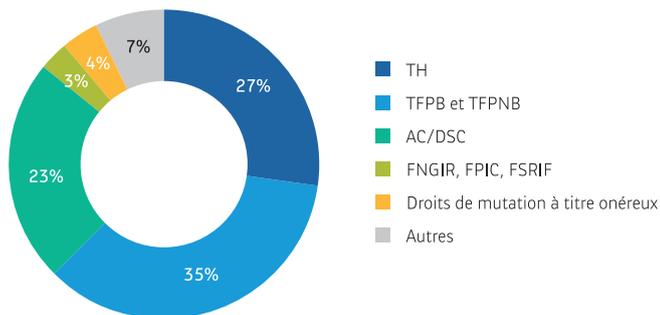
* Calculs réalisés sur la population des communes concernées

En 2019, pourcentage des petites villes dont la dotation est en ...

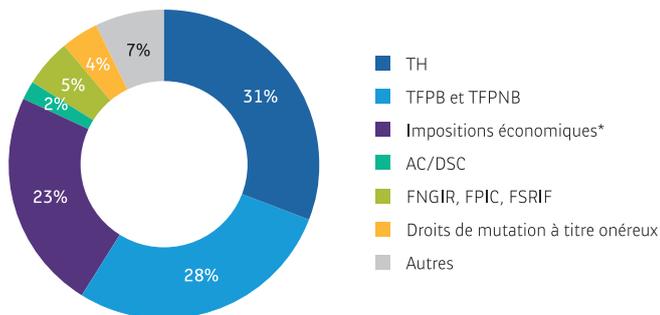
	Augmentation	Diminution	Stabilité
Dotation forfaitaire (DF)	25%	71%	5%
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	85%	15%	0%
Dotation de solidarité rurale (DSR)	84%	16%	0%
Dotation nationale de péréquation (DNP)	49%	50%	1%
Dotation globale de fonctionnement :			
Ensemble petites villes	47%	51%	2%
Ensemble des communes	45%	53%	1%

Les ressources fiscales des petites villes en 2018

Les recettes fiscales par type d'appartenance intercommunale
Villes appartenant à une intercommunalité à FPU



Villes appartenant à une intercommunalité à FA



* CFE, CVAE, TASCOC, IFER

Les recettes fiscales par strate démographique

Communes de :	Taxe foncière sur les propriétés bâties		
	Bases nettes en €/hab.	Taux	Produit en €/hab.
2 500 à 5 000 habitants	1 203	18,2%	220
5 000 à 10 000 habitants	1 282	20,6%	264
10 000 à 15 000 habitants	1 335	22,3%	297
15 000 à 25 000 habitants	1 377	23,4%	322
Ensemble des petites villes	1 288	20,9%	269
Ensemble des communes	1 321	19,5%	257

Bases maintenues* après suppression de la TH

Communes de :	Bases nettes en €/hab.	Poids sur anciennes bases TH
2 500 à 5 000 habitants	195	14,3%
5 000 à 10 000 habitants	139	10,2%
10 000 à 15 000 habitants	166	11,7%
15 000 à 25 000 habitants	96	6,7%
Ensemble des petites villes	151	10,9%
Ensemble des communes	152	11,0%

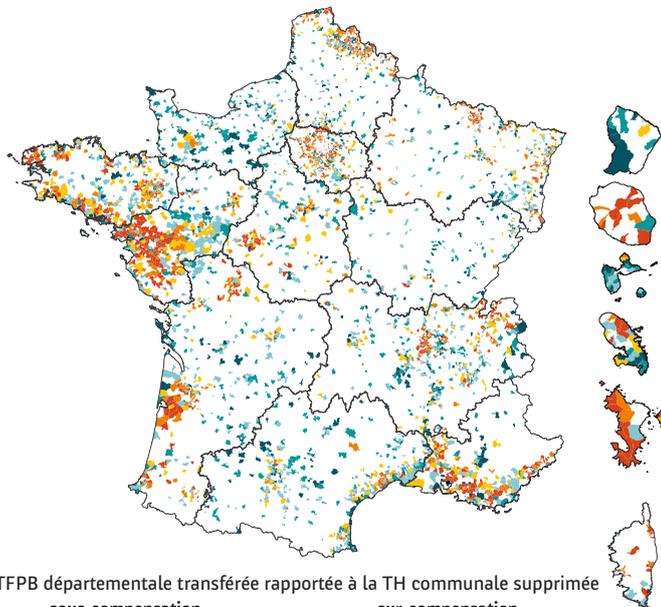
Note de lecture : dans leur ensemble, les petites villes conserveraient 10,9 % de leurs anciennes bases de TH au titre principalement de leurs résidences secondaires.

* Bases correspondant aux bases 2018 de TH sur les résidences secondaires et les locaux professionnels ou associatifs

Source : estimations La Banque Postale à partir du fichier REI 2018

La réforme de la taxe d'habitation : impacts du transfert du foncier bâti départemental

Petites villes sur ou sous compensées par le transfert de la TFPB départementale

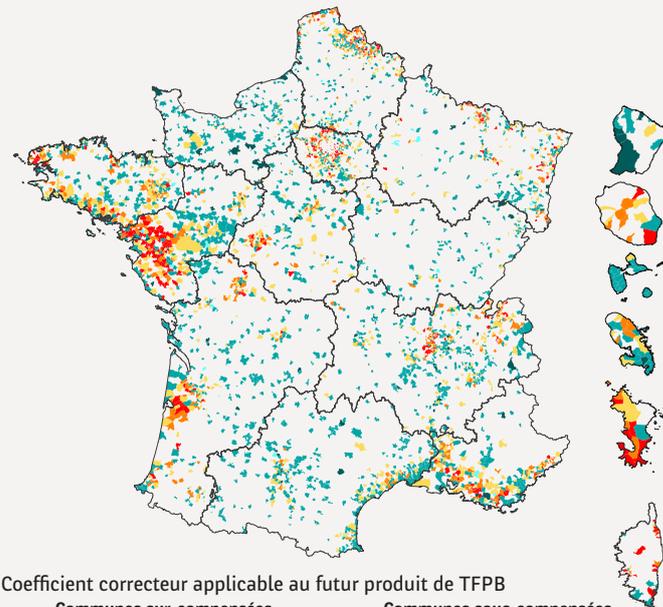


TFPB départementale transférée rapportée à la TH communale supprimée

- | sous-compensation | | sur-compensation | |
|--|--------------------|---|------------------|
| ■ | inférieure à -30 % | ■ | de 0 % à 40 % |
| ■ | de -30 % à -15 % | ■ | de 40 % à 110 % |
| ■ | de -15 % à 0 % | ■ | plus de 110 % |
| | | ■ | non significatif |

Source : estimations La Banque Postale à partir des fichiers REI 2017 et 2018
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

Calcul du coefficient correcteur suite au transfert de la TFPB départementale



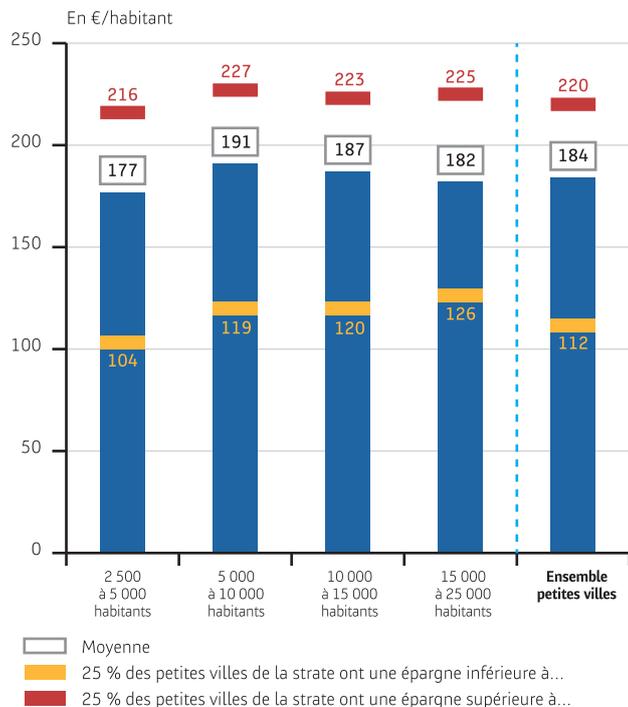
Coefficient correcteur applicable au futur produit de TFPB

- | Communes sur-compensées | | Communes sous-compensées | |
|--|----------------|---------------------------------------|----------------|
| ■ | moins de 0,60 | ■ | de 1,00 à 1,15 |
| ■ | de 0,60 à 1,00 | ■ | de 1,15 à 1,30 |
| ■ | égal à 1,00 | ■ | plus de 1,30 |

Source : calculs La Banque Postale à partir du fichier REI 2018 d'après le PLF 2020
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

L'épargne des petites villes en 2018

Épargne brute* par strate démographique



* Les communes ayant une épargne négative ont été retirées.

L'épargne brute des petites villes s'élève à **4,7 milliards d'euros** en 2018. Elle représente **184 euros par habitant** en moyenne. Elle sert à financer les remboursements d'emprunts et les dépenses d'investissement. Elle a progressé de **5,2 %** en euros par habitant entre 2017 et 2018.

Niveaux de l'épargne en euros par habitant

Communes de :	Épargne de gestion	Épargne brute	Épargne nette
2 500 à 5 000 habitants	197	177	115
5 000 à 10 000 habitants	210	191	120
10 000 à 15 000 habitants	209	187	113
15 000 à 25 000 habitants	205	182	115
Ensemble des petites villes	205	184*	116
Nombre de communes ayant une épargne négative*	41	54	691

* Épargne brute en prenant en compte les épargnes négatives : 181 €/habitant

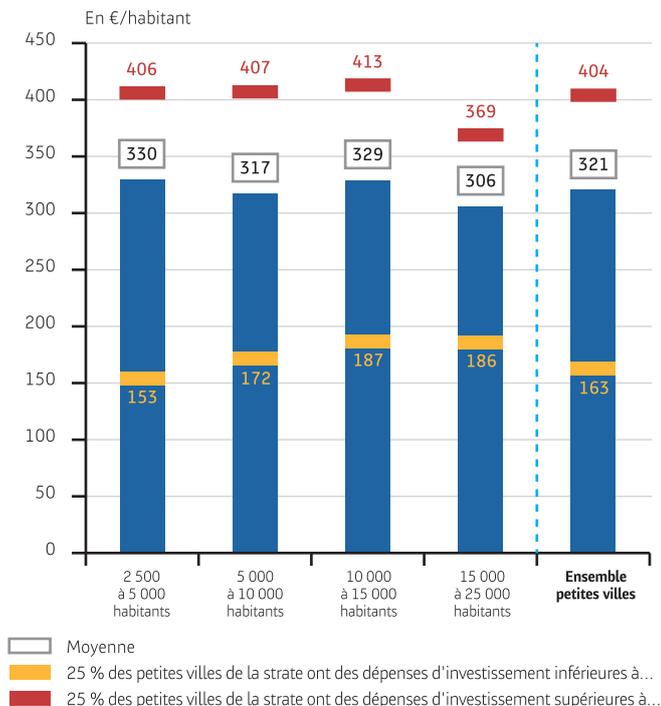
Épargne de gestion = recettes de gestion - dépenses de gestion (hors flux financiers et exceptionnels)

Épargne brute = recettes de fonctionnement (hors 775) - dépenses de fonctionnement

Épargne nette = épargne brute - remboursement du capital de l'emprunt

Les dépenses d'investissement des petites villes en 2018

Dépenses d'investissement hors dette



Les dépenses d'investissement hors remboursements de la dette des petites villes s'élèvent à **8,4 milliards d'euros** en 2018, soit **321 euros par habitant** en moyenne.

1 petite ville sur 4 investit :

moins de
163 euros
par habitant

plus de
404 euros
par habitant

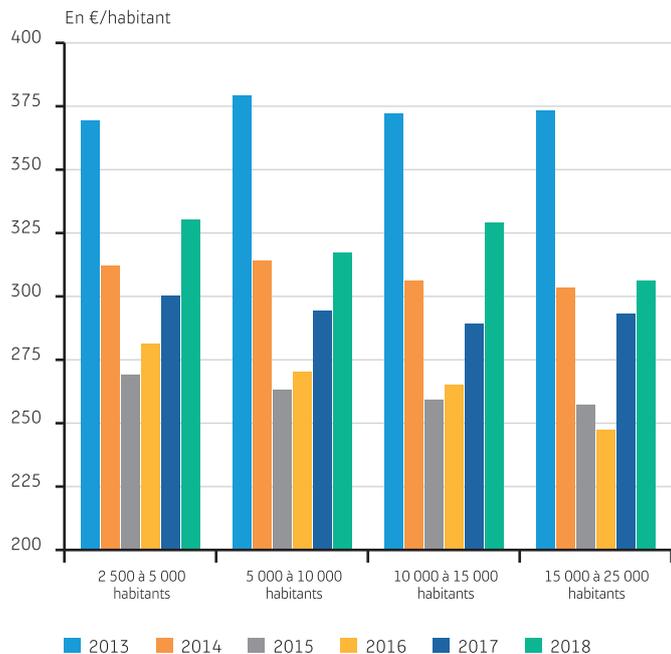
$$\text{Taux d'équipement} = \frac{\text{Dépenses d'investissement hors dette}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$$

Le taux d'équipement des petites villes s'élève en moyenne à **26,8%**.

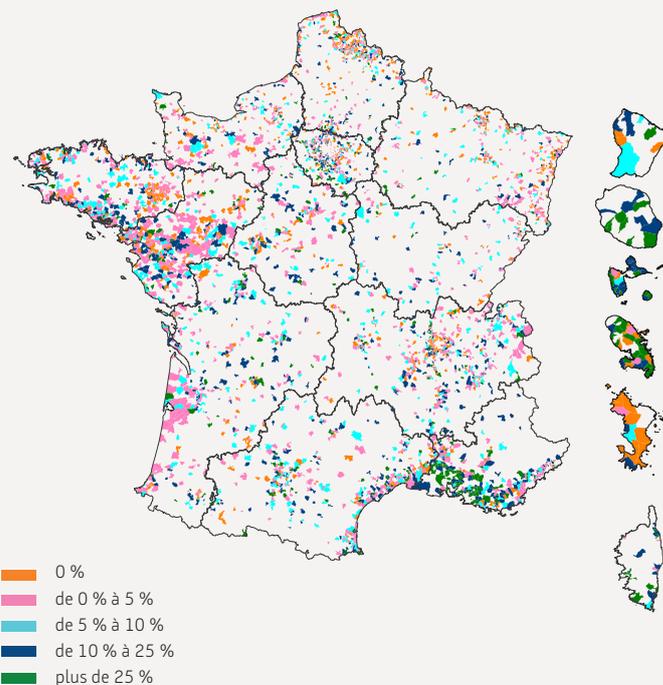
Communes de :	Taux moyen	1 petite ville sur 4 a un taux d'équipement	
		inférieur à ...	supérieur à ...
2 500 à 5 000 habitants	32,5%	16,8%	42,4%
5 000 à 10 000 habitants	26,9%	15,7%	35,2%
10 000 à 15 000 habitants	25,2%	15,8%	32,2%
15 000 à 25 000 habitants	22,3%	14,7%	29,1%
Ensemble des petites villes	26,8%	16,1%	38,2%

Les dépenses d'investissement des petites villes et leur financement en 2018

Dépenses d'investissement hors dette



Part des dépenses d'équipement financées par des subventions départementales et régionales en 2018

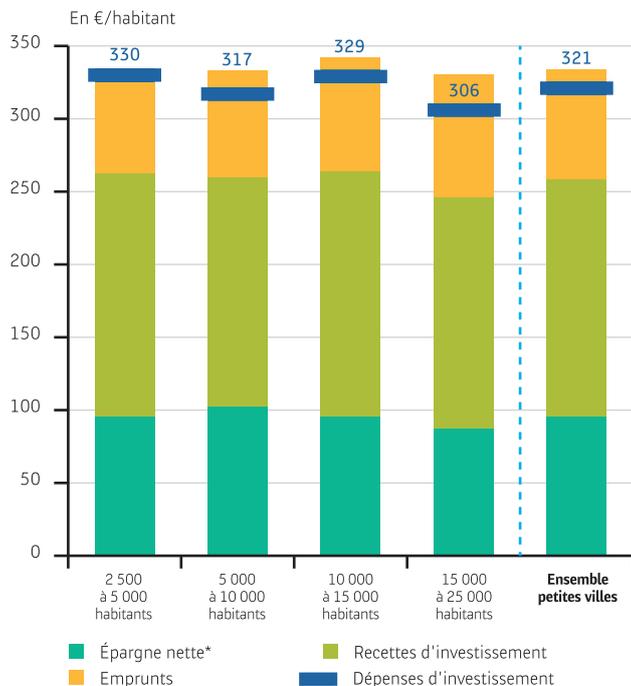


Source : DGFiP 2018

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Financement des investissements et encours de dette des petites villes en 2018

Financement des investissements



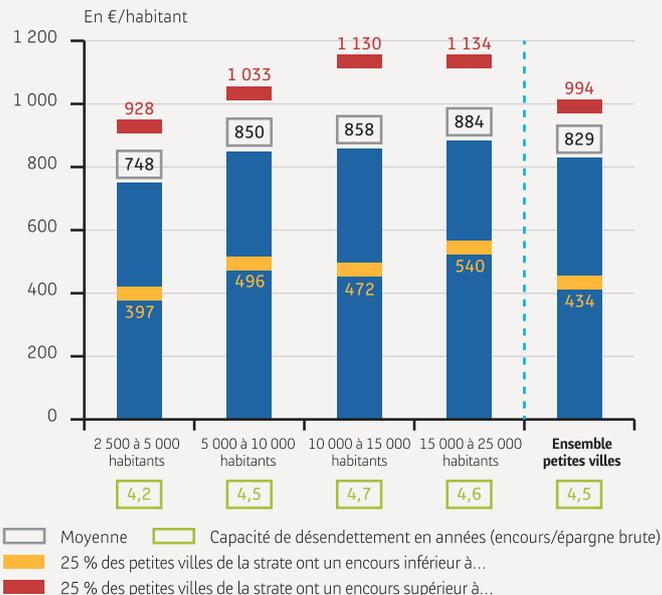
* Épargne brute - remboursements de dette

L'écart entre les modes de financement et le niveau d'investissement correspond à la variation du fonds de roulement.

Encours de dette en euros par habitant

Un encours de dette dans les budgets principaux de **21,6 milliards d'euros**, soit **829 euros par habitant**.

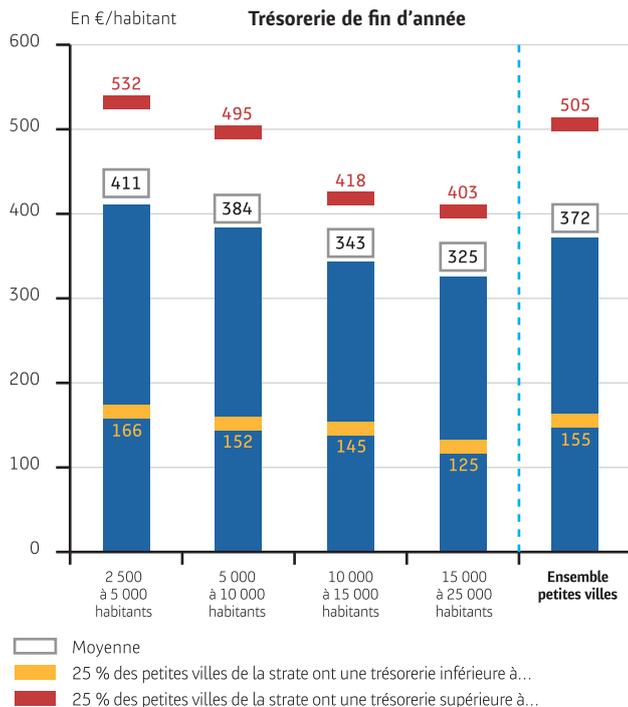
Un encours de dette dans les budgets annexes de **2,8 milliards d'euros**, soit **108 euros par habitant**.



La trésorerie des petites villes en 2018

Trésorerie en euros par habitant

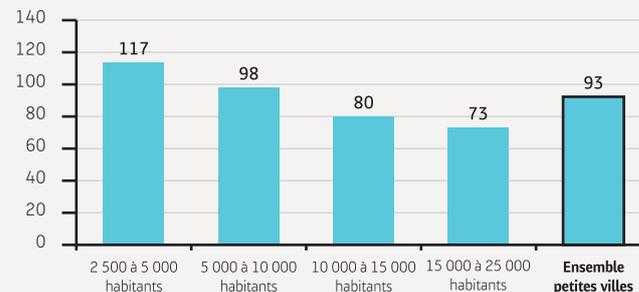
Une trésorerie des petites villes en fin d'année de **9,7 milliards d'euros**, soit **372 euros par habitant**.



Trésorerie en jours de dépenses

Trésorerie au 31 décembre 2018

En jours de dépenses totales



Évolution de l'encours de dette et de la trésorerie

Communes de :	Évolution 2017/2018	Évolution 2017/2018
	Dette	Trésorerie
2 500 à 5 000 habitants	-0,8%	+2,2%
5 000 à 10 000 habitants	-1,4%	+6,6%
10 000 à 15 000 habitants	-1,9%	+2,8%
15 000 à 25 000 habitants	-3,1%	+7,9%
Ensemble des petites villes	-1,6%	+4,6%

Tableau de synthèse (budgets principaux)

Exercice 2018	Communes appartenant à :				Communes de :				
	CC à FA	CC à FPU	CA	CU et Mét.	2 500 à 5 000 hab.	5 000 à 10 000 hab.	10 000 à 15 000 hab.	15 000 à 25 000 hab.	Total petites villes
En euros par habitant									
Dépenses de fonctionnement	1 152	931	1 023	1 098	842	991	1 125	1 194	1 014
Recettes de fonctionnement	1 380	1 118	1 199	1 268	1 016	1 179	1 307	1 372	1 195
Recettes fiscales	873	719	811	899	659	794	888	942	802
Dotations et participations	326	254	253	218	219	238	276	281	248
Épargne brute	228	187	177	171	174	188	182	178	181
Recettes d'investissement hors dette	217	160	163	155	167	158	169	159	163
Dépenses d'investissement hors dette	413	329	319	295	330	317	329	306	321
Flux net de dette	-42	-11	-12	-17	-10	-15	-11	-19	-14
Encours de dette	968	887	828	719	748	850	858	884	829
Nombre de communes	207	1 651	1 529	671	2 207	1 185	374	293	4 059
Population (en milliers)	1 029	8 624	10 619	5 789	7 711	8 217	4 511	5 627	26 066
Population moyenne par ville	4 971	5 223	6 945	8 627	3 494	6 934	12 061	19 204	6 422

Le total des communes par appartenance intercommunale est de 4 058, et non 4 059 comme le champ de l'étude, car une commune est une commune isolée.

Méthodologie

Les données financières de ce document sont issues des comptes 2018 des communes de 2 500 à 25 000 habitants de la DGFIP. Elles sont France entière. Sauf mention contraire, elles reposent sur les budgets principaux. Quand les budgets annexes sont pris en compte les flux entre budgets sont consolidés. Les données fiscales proviennent des fichiers REI 2017 et 2018 et les données sur les dotations du fichier DGF 2019.

Pour le calcul en euros par habitant la population prise en compte est la population Insee issue du fichier DGF de l'année correspondante. Pour les évolutions, les calculs ont été réalisés en euros par habitant à périmètre courant (les résultats ne sont donc pas totalement comparables avec l'édition précédente : les calculs étaient faits sur le périmètre des petites villes en 2017). Pour les dotations, la population utilisée pour les euros par habitant est la population DGF.

Les recettes de cessions (compte 775) sont comptabilisées en recettes d'investissement. Les dépenses d'équipement correspondent aux comptes 20 (hors 204), 21, 23. Les dépenses d'investissement comprennent également les subventions versées (compte 204). La trésorerie en jours de dépenses est égale à la trésorerie au 31/12 rapportée aux dépenses réelles totales y compris les remboursements de dette sur 360 jours.

Les dépenses et recettes sont calculées en mouvements réels.

Sigles

BP : budget principal

BA : budget annexe

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

CU : communauté urbaine

Mét. : métropole

GFP : groupement à fiscalité propre

FA : fiscalité additionnelle

FPU : fiscalité professionnelle unique

AC : attribution de compensation

DSC : dotation de solidarité communautaire

CFE : cotisation foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

TH : taxe d'habitation

TFPB : taxe foncière sur les propriétés bâties

TFPNB : taxe foncière sur les propriétés non bâties

FPIC : fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources

FSRIF : fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France

Avertissement

Les données figurant dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement de La Banque Postale Collectivités Locales et de l'APVF. Ce document est fourni à titre informatif.

Contacts

APVF :

www.apvf.asso.fr - Emma Chenillat - 01 45 44 00 83 - echenillat@apvf.asso.fr

La Banque Postale Collectivités Locales :

<https://www.labanquepostale.com/legroupe/actualites-publications/etudes.financeslocales.html>

Direction des études - etudes-secteurlocal@labanquepostale.fr

Association des Petites Villes de France

42 Boulevard Raspail

75007 Paris

apvf.asso.fr

La Banque Postale Collectivités Locales

Société Anonyme au capital de 100 000 euros

Siège social : 115 rue de Sèvres 75006 Paris

792 665 572 RCS Paris

labanquepostale.fr/collectivites.html

Direction des études - etudes-secteurlocal@labanquepostale.fr